



## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2018 CONCERNANT LE PLAN DE WARRANT PROPOSÉ

**Liège, Belgique, 5 octobre 2018 – 7:30 CEST** – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), société spécialisée dans la santé féminine, annonce aujourd'hui son intention de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire (« AGEX ») le 5 Novembre 2018 à 11h à Flémalle, rue de l'Expansion 57 (Belgique). L'Assemblée soumettra à son approbation un nouveau plan de warrants par lequel un maximum de 1.881.974 warrants pourraient être émis.

Les rapports spéciaux préparés par le conseil d'administration (conformément aux articles 583, 596, et 598 du Code belge des sociétés) et du commissaire (conformément aux articles 596 et 598 du Code belge des sociétés) dans le cadre de la création du Plan de Warrant 2018 sont disponibles sur le site de Mithra. L'avis de convocation des actionnaires à l'AGEX contenant aussi une description des formalités à accomplir pour participer à l'assemblée est disponible sur le site [investors.mithra.com](http://investors.mithra.com).

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

### Relations Investisseurs et Presse

**François Fornieri, CEO** : +32 4 349 28 22

**Jean-Manuel Fontaine, PRO** : +32 (0)476 96 54 59

[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

### **À propos de Mithra**

Mithra (Euronext : MITRA) s'engage à offrir des alternatives innovantes dans le domaine de la santé féminine en mettant particulièrement l'accent sur la fertilité, la contraception et la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer de nouveaux produits améliorés qui répondent aux besoins des femmes en matière de sécurité et de facilité d'utilisation. Ses deux produits candidats phares, Estelle®, un contraceptif oral de cinquième génération, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération, sont basés sur l'E4 (Estetrol), un œstrogène natif unique. Par ailleurs, la société développe, fabrique et commercialise des solutions thérapeutiques complexes et offre à ses partenaires un éventail complet en matière de recherche, de développement et de fabrication spécialisée au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Mithra a été fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri et le Prof. Dr. Jean-Michel Foidart et est basée à Liège, en Belgique. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.mithra.com/>

### **Information importante**

*Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a*

## INFORMATION REGLEMENTEE

*l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure exigée par la loi.*

Pour vous inscrire à notre mailing list, consultez  
[investors.mithra.com](https://investors.mithra.com)